

Contribution à la Citoyenneté Européenne Propositions

REALISEE A PARTIR DES RENCONTRES
COMALACE

[Contribution des **Obédiences MAçonniques Libérales**
et **Adogmatiques** à la **Construction Européenne**]



Travaux reçus de :

Michel Barrière (GODF- France) - Lucien Brignoli (GLMF- France) - Roger Bruni (DH- France) - Jeannine Chambon-Fontaine et Marie Demaugé Bost (GLFF- France) - Marc-Henri Charoton (GO- Suisse) - Maria Da Graça (DH- Portugal) - Jean De Brueker (DH - Belgique) - Jean-François Delbos (GODF-France) - Joël Gregogna (GLDF- France) - Jean Massad (GL des Cèdres - Liban) - Anca Nicolescu (GLFR - Roumanie) - Ina Pipéraki (OMI Delphi - Grèce) - Joan-Francesc Pont Clemente (GLSE- Espagne) - Ernest Porras (GODF- France) - Mireille Raunet (DH- France) - Jean-Michel Reynaud (GODF - France) - Lina Rotondi (GL d'Italie)

Propositions issues de la Contribution à la Citoyenneté Européenne 2010

Préambule

La citoyenneté européenne doit trouver son fondement dans un fait social et culturel d'attachement, une solidarité effective d'existence, d'intérêts et de sentiments, jointe à une réciprocité de droits et de devoirs. C'est un grand projet, capable de donner un nouvel élan politique à la construction européenne en devenant le laboratoire d'une citoyenneté moderne. Pour l'instant, les droits des citoyens sont de portée limitée et manquent de symboles forts, les obligations et devoirs sont peu perceptibles, la participation politique connaît des limites et, là où elle s'exerce, elle est faible, et l'appartenance européenne ressemble encore à une identité conditionnelle de rechange ou de complément. La citoyenneté européenne doit être fondée sur une égalité de droits politiques notamment en matière de vote et d'éligibilité, de diplômes, d'accès aux fonctions publiques et emplois, de protection des ressortissants de tous les Etats membres et de protection des droits culturels des minorités.

Faut-il alors repenser, de façon plus unitaire et plus consensuelle, l'histoire de l'Europe, ou alors comme les Obédiences soussignées le pensent, voir dans l'héritage commun le partage d'un humanisme pluraliste fondé sur la démocratie, la justice sociale, la liberté et les droits de l'Homme. Dans cette optique, c'est la pratique de la citoyenneté qui créera une identité plutôt que l'identité qui préexistera à la citoyenneté. La citoyenneté européenne est une problématique politique, sociale, économique et philosophique pour une société supra nationale. C'est un compromis entre des pratiques de la sphère privée, individuelle et donc nécessairement individualiste, et une sphère plus précieuse, la sphère publique, collective et nécessairement plus solidaire, qui doit être garantie et ainsi pourra-t-on préserver «un vivre ensemble» harmonieux et équitable. C'est pourquoi les

Coordination : Mireille RAUNET (Droit Humain – France)

Rapporteur : Jean-Michel Reynaud (GODF)



Obédiences maçonniques soussignées tiennent à rappeler que nul citoyen européen ne doit être lésé dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de son genre, de ses opinions ou de ses croyances. Elles estiment que la dignité de la personne humaine est la valeur prépondérante d'une construction européenne harmonieuse.

Pour favoriser l'emploi, pour garantir la sécurité humaine et la cohésion sociale, pour affronter le changement climatique, pour jouer un rôle à part entière dans la gouvernance mondiale, il n'existe pas d'autre solution que de mobiliser les forces à différents niveaux des gouvernements et de la société.

Telle que nous, Francs-maçonnés et Francs-maçons des Obédiences libérales et adogmatiques, concevons la citoyenneté européenne comme essentiellement une citoyenneté fraternelle, elle ne peut pas s'établir et prospérer par hasard. Elle est le fruit d'un apprentissage, d'une architecture et de choix de société pour que le citoyen soit cet homme et cette femme éclairés par la raison, débarrassés de préjugés, en capacité de faire passer l'intérêt général avant ses intérêts personnels et particuliers. En faisant le choix de la Fraternité, c'est-à-dire celui de la construction effective d'une solidarité par la citoyenneté, nous citoyens européens, citoyennes européennes, devrions arriver à concrétiser ce que représente aujourd'hui la citoyenneté européenne, à mobiliser cette citoyenneté en faveur de l'Homme et à promouvoir une société qui soutienne et améliore la qualité de vie, le bien-être social et l'égalité des chances pour tous, une citoyenneté qui soit vraiment proche de la souveraineté du Peuple.

Les obédiences maçonniques se félicitent que le Conseil de l'Europe ait encouragé les Etats membres à refuser les pratiques du communautarisme et rappelé la primauté de la séparation des églises et de l'Etat et des droits de l'Homme. Ce rappel des positions et recommandations du Conseil de l'Europe est fondamental, mais il mérite d'être complété par l'affirmation du principe de laïcité. Elles demandent que la Commission européenne et le Parlement conjointement approfondissent ce chantier.

C'est parce que la Construction de la Citoyenneté européenne est au centre de notre réflexion et travail maçonniques que les Obédiences libérales et adogmatiques ont souhaité s'exprimer dans une « CONTRIBUTION A LA CITOYENNETE EUROPEENNE » dont les propositions principales sont rappelées ci-dessous.

PROPOSITIONS

- 1. Il n'est pas de citoyenneté sans sentiment d'appartenance à une identité commune fondée sur une culture partagée. C'est pourquoi renforcer la mobilité dans les apprentissages, la formation professionnelle et les échanges est un des meilleurs moyens pour les individus, et pour les jeunes en particulier, d'améliorer leur épanouissement personnel. Elle peut contribuer à lutter contre les risques d'isolement, de protectionnisme et de discrimination qui émergent en temps de crise. Elle peut aussi favoriser la consolidation du sentiment*



d'identité et de citoyenneté européennes parmi les jeunes. La mobilité permet également de stimuler la circulation de la connaissance, l'un des piliers de l'Europe de demain. Aussi, chaque année une journée « européenne » pourrait être consacrée dans tous les établissements scolaires à la connaissance d'une part de l'Histoire commune et d'autre part, à la connaissance des institutions européennes. Ceci permettrait de construire une mémoire collective commune et d'alimenter la flamme de la citoyenneté et toujours savoir la faire vivre par un enseignement spécifique et commun à tous les Etats membres.

- 2. L'Europe doit avoir une nouvelle politique agricole commune respectueuse de l'environnement en favorisant le développement durable, les équilibres écologiques et le respect de la biodiversité, afin de promouvoir une alimentation saine et équilibrée.*
- 3. L'Europe pourrait promouvoir un comportement responsable des citoyens, des élus, des administrations et des entreprises en matière environnementale en utilisant les facilités « de l'initiative citoyenne européenne », inaugurée par le traité de Lisbonne. Il s'agirait de solliciter la prise de mesures en faveur de l'environnement durable. Les obédiences maçonniques souhaiteraient que la Commission européenne formule de nouvelles propositions d'action dans ce domaine. Cela pourrait mobiliser l'opinion publique, alimenter un débat public et contribuer à créer un véritable espace d'action citoyenne et européenne.*
- 4. Le Parlement européen est actuellement élu pays par pays, les citoyens votant sur la base de leur appartenance nationale et de listes nationales de candidats députés européens. On pourrait imaginer un système dans lequel on voterait également en accordant la priorité aux proximités politiques basées sur des valeurs et des aspirations sociales sur un programme transnational et des listes européennes transnationales. Le Parlement européen serait plus fort. On dépasserait ainsi les contradictions que représentent pour certains, la nation au sens ethnique et la nation au sens civique.*
- 5. La crise financière actuelle a révélé de graves dérives des politiques économiques et financières mondiales au cours des dernières années mais aussi une déficience de la régulation de la sphère financière. Il faut avant tout assurer de manière pérenne le financement éthique des activités utiles à l'économie réelle, permettant aux entreprises des stratégies de plus long terme, moins financières et des politiques salariales et sociales plus favorables aux citoyens et assurer ainsi un dialogue équilibré entre le capital et le travail. L'Europe doit imaginer et construire des instruments de régulation de la sphère financière et promouvoir une économie sociale et solidaire ; dans ce cadre les mutuelles, les coopératives, les associations et les*

Coordination : Mireille RAUNET (Droit Humain – France)

Rapporteur : Jean-Michel Reynaud (GODF)



fondations doivent jouer un rôle plus prépondérant au sein d'une nouvelle économie de marché, plus responsable, plus équitable, donc plus favorable à la construction d'une citoyenneté européenne plus humaniste.

En faisant le choix de la Fraternité, c'est-à-dire celui de la construction effective d'une solidarité par la citoyenneté, nous citoyens européens, citoyennes européennes, devrions arriver à concrétiser ce que représente aujourd'hui la citoyenneté européenne, à mobiliser cette citoyenneté en faveur de l'Homme et à promouvoir une société qui soutienne et améliore la qualité de vie, le bien-être social et l'égalité des chances pour tous, une citoyenneté qui soit vraiment proche de la souveraineté du Peuple.

